

Ozouer-le-Voulgis

Aménagement de la rue Renard

Retour d'expérience sur la déconnection des eaux de toitures et de ruissellement

Ozouer-le-Voulgis

Aménagement de la rue Renard

Sécurisation des déplacements

Cette rue s'étend sur 200 mètres environ. Elle est dans la continuité de la rue Jacques Louis David qui dessert l'école maternelle et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les aménagements visent à sécuriser le déplacement des parents et des élèves, en particulier pour les déplacements à pied pour les prises de repas.

La rue Renard a fait l'objet d'une requalification complète et qualitative. Les réseaux aériens ont été effacés. L'emploi de bordures et pavés grés, de béton désactivé garantissent la qualité des aménagements. La circulation s'effectue à sens unique avec la mise en place d'un contre sens cycle. L'ensemble des aménagements justifient un classement en zone 30.

Gestion écologique des eaux de pluie

Après avoir vérifié la capacité d'infiltration du site, la décision de déconnecter les eaux de pluie du réseau a été prise. Les eaux sont récupérées dans les caniveaux et envoyées dans 3 noues. Ceci permet aux plantations de profiter des eaux de pluie, recréant ainsi le cycle local de l'eau. L'eau sera stockée dans les noues, dépolluée par les végétaux et infiltrée par la structure de la noue. En cas de pluie supérieure à une pluie annuelle, une grille en surverse permet d'évacuer les eaux de pluie excédentaires. Quelques chiffres : 7,5% de la surface du projet est désimperméabilisé, 600m² de toitures et 1200m² de chaussée et trottoir déconnectées du réseau, 107m² de noues créées.

Budget de l'opération

Total : 180 000€HT

Subventionnés à 60% environ par le Département Seine-et-Marne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

